

présente aujourd'hui ses derniers rapports. Le Canada espère toujours que cette Commission, après avoir rencontré tant d'obstacles, pourra enfin mener sa tâche à bien. A cette fin, ma délégation s'est associée volontiers aux auteurs de la résolution des douze puissances qui figure dans le document A/C.1/L.355.

Monsieur le Président, les Nations Unies ont l'autorité et la responsabilité d'instaurer, par des moyens pacifiques, une Corée unifiée, indépendante et démocratique, relevant d'un gouvernement représentatif, et de rétablir la paix et la sécurité internationales dans cette région du monde. De l'avis de ma délégation, les Nations Unies, en assumant cette responsabilité, mèneraient à bonne fin une tâche inachevée et répondraient ainsi aux désirs de paix, d'unité et de liberté du peuple coréen.